



SRO/SLV
SELBSTREGULIERUNGSORGANISATION DES
SCHWEIZERISCHEN LEASINGVERBANDES

**Circulaire n° 7/ 2002
de la Commission
OAR/ASSL**

Aux intermédiaires financiers affiliés
à l'OAR/ASSL ainsi qu'aux Organes
de contrôle des intermédiaires
financiers

Zurich, le 10 juillet 2002 – MH/BT/nh

VÉRIFICATION SUBSÉQUENTE DE L'IDENTITÉ

Mesdames, Messieurs,

Les principes suivants s'appliquent à la vérification subséquente de l'identité:

Les relations de clientèle établies postérieurement au 1^{er} avril 2000 doivent faire l'objet d'une vérification formelle de l'identité en conformité avec les règles de la LBA et les règlements et directives édictés sur cette base.

Dans le cas de relations de clientèle établies antérieurement au 1^{er} avril 2000, il faut qu'à tout le moins une vérification matérielle de l'identité ait été effectuée; cela signifie que le client doit être connu de l'intermédiaire financier. Dans le cours usuel des affaires, cette vérification matérielle de l'identité a lieu – dans la mesure où l'intermédiaire ne connaît pas déjà personnellement le client – par exemple moyennant production d'une pièce d'identité officielle, demande d'adresse et de domicile auprès du Contrôle des habitants, renseignements de l'Administration des contributions, renseignements auprès du Centre d'informations de crédit (ZEK), demande adressée au bailleur et à l'employeur, production du permis de circulation, examens du crédit selon la LCC, attestation d'assurance, confirmation de flotte, etc. La vérification formelle de l'identité doit cependant être rattrapée au moment de la conclusion d'autres affaires et d'affaires subséquentes.

Ce qui précède s'applique par analogie à l'identification de l'ayant droit économique.

Le Secrétariat OAR/ASSL et la Commission OAR/ASSL se tiennent à votre entière disposition pour toute question complémentaire que vous pourriez avoir.

Avec nos meilleures salutations

Thomas Mühlethaler
Président OAR/ASSL

Dr. Brigitte Tanner
Responsable Secrétariat
OAR/ASSL

cc: Membres du Secrétariat OAR/ASSL
Membres de la Commission OAR/ASSL